

# Henrichemont Le Mag n°14



Les Baladins de  
la Principauté



Septembre 2023

## Sommaire



**Page 2 :** Les Estivales

**Page 6 :** Rentrée scolaire

**Page 3 :** Le mot du Maire  
Santé

**Page 7 :** La Borne  
Fête intergénérationnelle

**Page 4 :** Nouveaux commerces - artisans  
Vie de la commune

## Les Estivales



### Les Baladins de la Principauté

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les Estivales ont animé la ville. Une première fois en juillet avec la visite contée le vendredi soir, le marché nocturne animé par le groupe Blondin et la bande des terriens le samedi et le dimanche, Jean-Louis Benoit, ingénieur en aéronautique a proposé une conférence sur l'aviation avec, en plus, l'exposition de la république du Blériot XI, l'avion avec lequel Blériot franchit la Manche en 1909. En août, la visite contée a eu lieu sous le soleil et fut suivie le samedi du marché nocturne avec, en soirée, Nataly C qui a proposé, avec son partenaire, un répertoire varié de chansons des années 70 à nos jours.

Cette année encore, les Baladins de la Principauté ont entraîné petits et grands dans les méandres de l'histoire. Au fil des rues et des scènes, guidés par le chef de gare, la guide Florence, Génius le savant fou et son assistant, henrichemontais et visiteurs ont découvert les princesses de Boisbelle, Gilon de Seuly, l'architecte Salomon de Brosse, le docteur Muraour, quelques résistants de la Seconde Guerre mondiale, des blessés de la Première Guerre, mais également un tanneur, une potière, un communard et des cavaliers venus de la capitale.

La troupe des Baladins de la Principauté compte une quarantaine de bénévoles de l'association Culture et Festivités, créée en 2009 pour les 400 ans de la ville. La troupe s'est d'abord produite au gymnase lors de dîners payants avant de choisir la déambulation dans la ville afin que petits et grands puissent passer un agréable moment sur les traces d'un passé méconnu, riche d'anecdotes. Les Baladins sont des henrichemontais mais également des habitants des villes et villages alentours. Hommes, femmes, enfants, tous les âges sont représentés ou presque ! Certains ont pris des cours d'escrime pour animer le marché nocturne de juillet aux côtés des Lames du Phénix de Bourges Escrime.

Outre les visites contées, Culture et Festivités organise, toujours dans la bonne humeur et la convivialité, le salon du livre le 19 novembre prochain, un thé dansant le 1<sup>er</sup> mai 2024, des conférences, des causeries... Elle gère aussi le cinéma rural qui a lieu le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois à la salle polyvalente. Dans le cadre du cinéma, des ciné-goûters ont lieu pendant les petites vacances et des séances sont réservés aux élèves du primaire et du collège.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez contacter le président Pascal Scandolari au 02 48 69 51 15 ou la secrétaire Florence Semence au 02 36 24 18 99.

*Photos de couverture : Aurore Lanz, Nathalie Mestre, Sandrine Huet, Nicole Robinet.*

#### Contacts :

**Mairie :** 02 48 26 70 04 - [mairiehenrichemont@orange.fr](mailto:mairiehenrichemont@orange.fr)

**Site :** [www.henrichemont.fr](http://www.henrichemont.fr)

#### Réseaux sociaux :

[www.facebook.com/mairiehenrichemont](https://www.facebook.com/mairiehenrichemont) et [www.instagram.com/mairiedhenrichemont](https://www.instagram.com/mairiedhenrichemont)

**Application mymairie :** télécharger l'appli via App Store ou Google play en tapant Henrichemont au niveau de la recherche.



### Marie de Seuly, princesse de Boisbelle, donnera son nom à notre futur EHPAD

**C'est en effet à la fin de cette année 2023** que notre nouvelle maison de retraite sera opérationnelle après deux années de travaux. C'est l'aboutissement d'un projet initié depuis de nombreuses années et qui permettra aux résidents de bénéficier de conditions d'hébergements, de soins et de vie tout simplement, les plus favorables.

D'une capacité de 76 lits, avec une unité spécifique pour les résidents atteints de troubles cognitifs, des équipements modernes, une zone extérieure et une conception générale du bâtiment particulièrement pertinente, la mise en service de ce nouvel EHPAD sera un événement majeur pour Henrichemont.

Une porte ouverte courant novembre sera d'ailleurs organisée pour permettre au public de venir découvrir ces lieux.

**Marie de Seuly** fut princesse souveraine de la principauté de Boisbelle de 1382 à 1409, fait unique, puisque la principauté n'était pas soumise à la loi salique qui interdisait aux femmes d'hériter du trône de France.

Du fait de son statut, Marie de Seuly possédait ainsi le pouvoir de légiférer, d'administrer la justice et de battre monnaie.

**Le choix de Marie de Seuly** comme nom de notre futur EHPAD fut acté après un

vote à une large majorité des résidents et de leur famille, du personnel et du conseil d'administration. Deux autres personnages de l'époque Gabrielle d'Estrées et Diane d'Andoins, toutes les deux favorites d'Henri IV avaient été proposées.

À travers cette appellation, l'histoire de notre commune sera rappelée et valorisée par un personnage qui fut d'ailleurs l'ascendante du futur roi Henri IV.

**C'est dans la scène n°5** que la vie mouvementée et rocambolesque de Marie de Seuly fut évoquée et revisitée avec talent cet été, par la troupe des baladins de la principauté de Boisbelle. Avec les deux marchés nocturnes cette fête des Estivales fut de nouveau cette année un succès.

Une nouvelle version vous sera proposée en 2024.

Bien sincèrement,  
Gilles Bureau  
Maire d'Henrichemont



### Sport - Santé

La CPTS Berry Val de Loire organisera, dès septembre, des séances de sport santé le mardi de 9h30 à 10h30 à la salle de La Borne. Les sessions comptent 15 séances (Hors période de vacances scolaires) et se feront sur prescription médicale pour des patients ayant une maladie chronique. Ces séances sont gratuites pour les patients et encadrées par des professionnels.

## Nouveaux commerces - artisans



### Marius Telegdi

*Plaquiste, tous travaux intérieur*

58 rue des Billets  
18250 Henrichemont  
Tél. : 06 59 06 15 28  
mariustelegdi15@gmail.com



### Chirurgien-dentiste

Serban Olaru  
8 rue des Quatre-Nations  
18250 Henrichemont  
Tél. : 02 48 26 70 93



## Vie de la commune



### 14 juillet : les sapeurs-pompiers à l'honneur

Comme chaque année, lors du 14 juillet, les sapeurs-pompiers ont parcouru les rues de La Borne et d'Henrichemont puis se sont arrêtés à l'ombre des arbres du Jeu de Paume pour venir à la rencontre des habitants.



Le chef de centre, Patrick Othon a présenté un état des lieux des forces présentes sur la commune.

L'effectif est de 31 sapeurs-pompiers, 7 femmes, 24 hommes et 3 JSP, jeunes sapeurs-pompiers, dont 1 en JSP 4 et 2 en JSP 1. L'une de ses JSP intègrera le centre de secours à la fin de l'année après avoir validé une épreuve prévue fin septembre.

En 2022, 322 interventions ont été réalisées et de janvier à juillet, 160. En ce qui concerne le matériel, aucun changement significatif a été enregistré sauf le départ, début 2023, de la moto-pompe remorquable.

Au niveau des formations, les sapeurs-pompiers ont pris sur leurs congés pour suivre diverses formations comme le secours à la personne, le permis bateau, feux espaces naturels, formations conducteurs, etc.

Deux agents du centre ont été en juillet

et août en Vendée en tant que sapeurs-pompiers pour épauler les équipes locales. Enfin, quelques changements de grade ont eu lieu. La remise des diplômes et médailles fut l'un des temps forts de cette cérémonie du 14 juillet.

Pour terminer, le chef de centre a lancé un appel aux personnes âgées de 18 à 50 ans pour qu'elles rejoignent l'équipe afin d'assurer au mieux les interventions sur le secteur.

Un casse-croûte républicain a clôturé la cérémonie. Dans l'après-midi, les jeux et la galette à La Borne ont réuni petits et grands avant la traditionnelle marche aux flambeaux qui a clôturé, en beauté, cette belle journée.



## Le cimetière : un espace cogéré avec les familles

Bien que le cimetière soit considéré comme un espace vert, les enjeux de son entretien s'avèrent plus complexes que celui des autres espaces publics. En effet, selon la réglementation, le lieu est constitué :

- de **sépultures** que des particuliers louent et où les agents municipaux n'ont pas le droit d'intervenir,
- d'**espaces publics**, c'est-à-dire, les allées et les abords.



La commune prend en charge les allées, les espaces verts et les plantations (suite à la défaillance de notre ancien prestataire, les ifs seront taillés en octobre. certains, devenus gênants ou en mauvais état, seront arrachés). La commune tente, du mieux qu'elle le peut, de s'adapter à l'interdiction des herbicides par un désherbage mécanique dans les grandes allées et manuel dans les allées plus étroites. Il n'est pas aisé, dans un contexte de contrainte budgétaire, de concilier les passages, qui doivent être réguliers, avec la météo, les imprévus et les autres travaux de la commune. **Il est également**

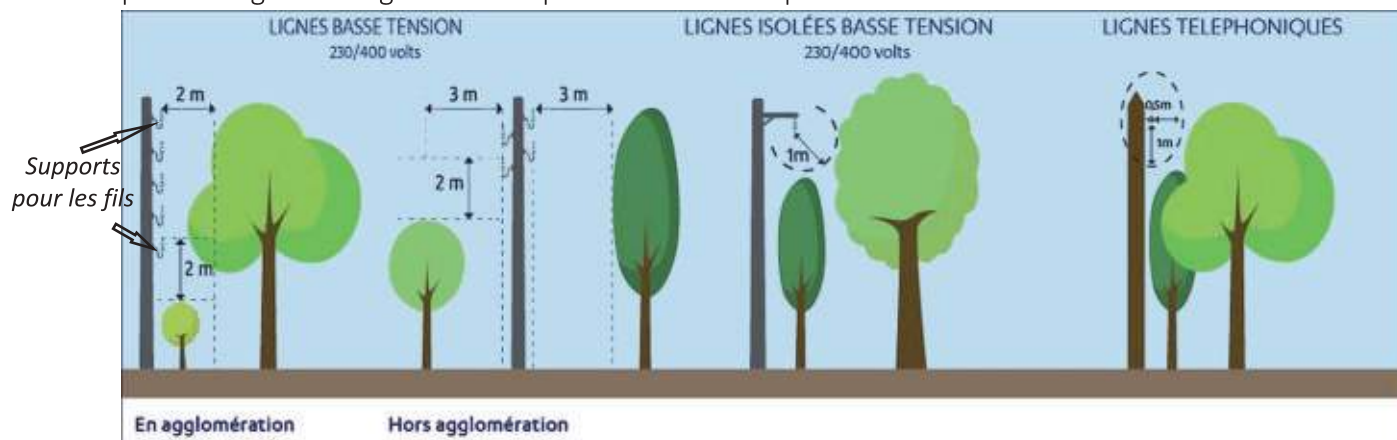
**indispensable que les allées ne soient pas encombrées par des obstacles** (pots de fleurs, etc.)

En revanche, l'**entretien des tombes incombe aux familles**. Malheureusement, aujourd'hui, du fait de l'absence ou de l'éloignement des familles, une très grande partie des tombes n'est plus entretenue, certaines sont même dangereuses. Après avoir répertorié les tombes délaissées, nous allons lancer une campagne de « relevage ». Cette prodédure, longue et coûteuse, permettra de libérer des espaces abandonnés.

En attendant, dans la mesure de ses possibilités, la commune intervient pour enlever les mauvaises herbes ou arbustes qui poussent sur ou entre les tombes, mais il n'est pas non plus interdit à tout un chacun de faire preuve de solidarité en entretenant, même sommairement, les tombes voisines. Et pourquoi ne pas imaginer, courant octobre, une journée de « solidarité » pour le nettoyage de ces tombes qui ne sont jamais visitées ? Cela se pratique dans certaines communes.

## L'élagage : une nécessité

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux.



Il est de votre responsabilité de prendre en charge l'élagage si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- l'arbre ou la haie sont plantés sur une propriété privée et débordent sur le domaine public où est située la ligne électrique,

- l'arbre, la haie a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé,
- l'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété.

**En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, vous êtes responsables des dommages causés sur la ligne.** Enedis, qui est en charge des travaux et réparations à effectuer sur les lignes électriques vous demandera réparation pour les préjudices subis.

En ce qui concerne le **téléphone** et la **fibre**, le propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, **l'élagage et l'abattage** des arbres lorsque cela est nécessaire afin de **prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et l'interruption du service**. En cas de défaillance, ces opérations sont accomplies par des élagueurs envoyés par Orange aux frais du propriétaire. Pour la **fibre**, si **l'élagage n'est pas fait, il ne peut y avoir aucune installation ni réparation**.

## Travaux - Divers

Le **stationnement dans la rue de Verdun** a été modifié afin de faire ralentir les véhicules. Il consiste désormais en une succession d'alternance des zones de stationnement, d'un côté et de l'autre de la chaussée. Une **zone 30 km/h** a également été mise en place.

La création d'un **arrêt minute**, devant la boucherie le Henri IV rue de l'église, a nécessité, pour des raisons de sécurité, la mise en place d'un **sens unique rue de l'Est**.

### Calendrier prévisionnel des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu le 18 octobre, le 29 novembre et le 20 décembre.

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Elles seront indiquées environ une semaine à l'avance sur le site de la commune, l'application mymairie, la page Facebook et le panneau numérique. Si vous n'accédez pas à ces moyens de communication et souhaitez être présent à l'un de ces conseils, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie qui vous confirmera la date.

## Rentrée scolaire



### École primaire

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 4 septembre sous le regard vigilant de Julie Visser, la directrice. Les effectifs pour l'année 2023/2024 sont de 150 élèves dont :

- maternelle :
  - 18 élèves de petite section,
  - 17 élèves de moyenne section,
  - 15 élèves de grande section.
- primaire :
  - 16 CP, 19 CE1, 22 CE2, 24 CM1 et 18 CM2.

Des travaux ont été réalisés durant les vacances, notamment la peinture du couloir des primaires, la rénovation des jeux au sol et les sapins qui avaient dûs être coupés en raison d'une invasion de chenilles processionnaires ont été transformés en totems par Mickael Leveillé (voir 4e de couverture).

### Collège

Cette année, le collège accueille 358 élèves avec 173 filles et 185 garçons répartis comme suit :

- 3 classes de 6e,
- 4 classes de 5e,
- 4 classes de 4e,
- 3 classe de 3e.



### Grands Feux 2023

Les céramistes de l'Association Céramique La Borne (ACLB) et le Centre céramique contemporaine La Borne (CCCLB) vous invitent à participer à la 9e édition des Grands Feux. Le parcours de visite se déploie autour de l'accès à une quinzaine d'ateliers, d'expositions, de démonstrations des savoir-faire, de conférences et ateliers de pratique pour enfants et adultes. Cet événement incontournable de la scène céramique française aura lieu du samedi 21 au dimanche 29 octobre 2023. Sans oublier les soupes concoctées par les bénévoles. 500 bols estampillés « Grands Feux 2023 » seront produits par les céramistes de l'ACLB.

Pour tout savoir et ne rien rater, consultez le programme détaillé sur [https://www.laborne.org/fr/grands\\_feux\\_2023/](https://www.laborne.org/fr/grands_feux_2023/)



## Fête intergénérationnelle



### Dixième édition de la fête intergénérationnelle

La fête intergénérationnelle est organisée par la ludothèque Micado qui est un service de l'ARPPE en Berry. C'est une action soutenue par la CAF et le Conseil départemental, dans le cadre du REAAP, qui a pour objet de proposer des temps d'animations, des ateliers créatifs, gratuits et accessibles à tous : enfants, parents, ados, structures, grands-parents, familles etc... Depuis 10 ans, c'est un temps festif et de partage entre les générations.



Cette journée conviviale a pour objet de fédérer différents publics et structures associatives, communales et intercommunales autour d'une rencontre familiale et intergénérationnelle. Elle permet de favoriser la relation entre les parents, jeunes et personnes âgées. Passer du bon temps tous ensemble.

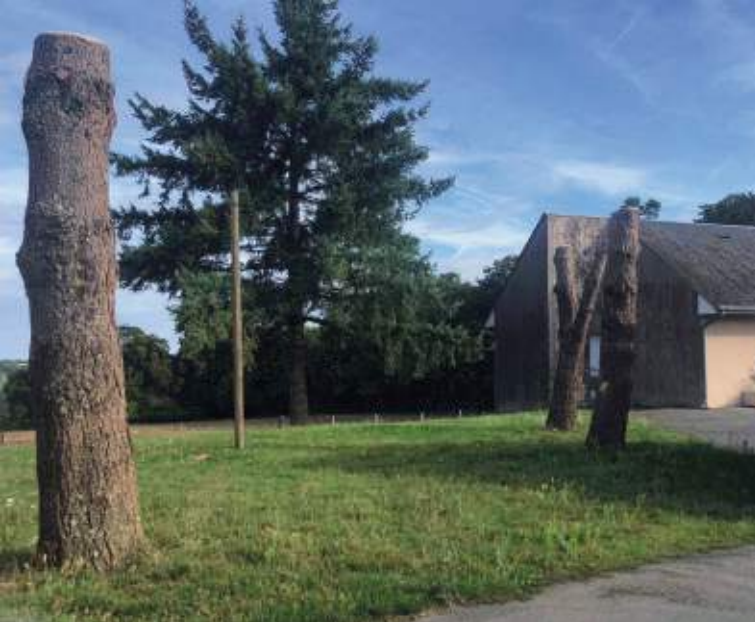
Cette année, la fête s'est déroulée le 19 juillet de 10h à 17h à la salle polyvalente. Les familles ont pu participer à tout moment de la journée à différents ateliers proposés par les partenaires et bénévoles. Les animations et le goûter ont été offerts. Tous ont pu déguster de très bonnes crêpes réalisées par l'Ephad « Les Cèdres » et le PETR (Pôle équilibre Territorial Rural) ! Les résidents l'EHPAD d'Henrichemont et du foyer logement de Menetou-Salon ont participé et proposé des ateliers.

Nous remercions la CDC Terres du Haut Berry et la mairie d'Henrichemont pour leur soutien ainsi que tous les acteurs qui ont contribué à l'animation de cette manifestation : les bénévoles de la médiathèque d'Henrichemont, les services enfance jeunesse de la CDC THB (Accueil de Loisirs et Espace jeunes Rosa Parks), la crèche les Ptit'sSouliers d'Henrichemont, le Théâtre Bambino, l'association de géologie du Sancerrois, Richard Courcel, M. Auvray, la Ligue de l'Enseignement et le Lokal16-30, la Maison des adolescents, le Cabinet d'images (Anaïs Boudot et Caroline Rosse), Arlette Vaistig, M. Frottier, Sarah Couture, la médiathèque de Neuvy deux Clochers, le PETR et l'École de musique d'Henrichemont (Cédric Loosli).

Cécile Bory

#### Informations légales

Henrichemont Le Mag - Directeur de publication : G. Bureau, Maire d'Henrichemont  
Comité de rédaction : Florence Semence, les membres de la commission Information et communication  
Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 6 rue de Sully, 18250 Henrichemont - Septembre 2023



École :  
quand les troncs  
d'arbres se  
transforment en  
œuvres d'art...

